

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Mai 2024 à 20H30

Membres présents : BONNEFOY Patricia, CLEMENCON Éric, DIGONNET Françoise, DIGONNET Philippe, HUART Didier, SOUVIGNET Stéphanie.

Absents excusés : ABRIAL Philippe, BRUYERE Claude, LOUCHE Kilpéric, ROCHEDIX Pierre.

Absent : BASTID Michel

Pouvoir :

Nomination d'un secrétaire de séance : BONNEFOY Patricia

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Avril 2024
- Délibération pour se prononcer sur la ré-adhésion de la commune au Groupement d'Achat d'Électricité et/ou de Gaz Naturel dont le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Loire est membre pilote aux côtés de 12 autres Syndicats Départementaux d'Énergies.
- Délibération pour se prononcer sur l'adhésion des communes de Sint-Romain Les Atheux , de St Régis du Coin et de Jonzieux au SICCDE
- Délibération pour autoriser Mr le Maire à signer une convention avec l'ACAMA du Mazet St Voy pour le trappage des chats errants afin de procéder à une campagne de stérilisation

Questions diverses

Projet faisabilité restaurant
Elections européennes
Animation SISMAE
Rencontre avec Monseigneur L'Evêque

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 Avril 2024

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération pour se prononcer sur la ré-adhésion de la commune au Groupement d'Achat D'Électricité et/ou de Gaz Naturel dont le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Loire est membre pilote aux côtés de 12 autres Syndicats Départementaux d'Énergies.

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que la convention de groupement pour l'achat de la Fourniture en électricité prend fin le 31 Décembre 2025 et qu'une nouvelle convention de ré adhésion est Proposée par le syndicat départemental d'énergie de la Haute-Loire.

Pour rappel, le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ariège (SDE09), le Syndicat Départemental d'Énergie du Département de l'Aveyron (SIEDA), le Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal (SDEC), la Fédération Départementale d'Electrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE 19), le Syndicat Départemental d'Énergie du Gers (SDEG), le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Loire (SDE43), la Fédération Départementale d'Énergie du Lot (FDEL), le Syndicat Mixte d'Electrification du Gard (SMEG), le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Équipement de la Lozère (SDEE), le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées (SDE65), le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Electricité du Pays Catalan (SYDEEL 66), le Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET) et le Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne (SDE82) :

- ont constitué un groupement de commandes pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique dont le SDET (Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn) est le coordonnateur ;
- qu'en leur qualité de Membres Pilotes dudit groupement, seront les interlocuteurs privilégiés des membres du groupement situés sur leurs territoires respectifs.

Par ailleurs les Membres pilotes précités souhaitent renforcer les compétences mises à dispositions des acteurs de leurs territoires en les regroupant au sein d'un groupement de commandes qui se matérialise par une nouvelle convention constitutive entre ses membres.(**CF convention pièce jointe**)

Cette nouvelle convention constitutive entrainera la résiliation de l'actuelle convention constitutive dans un délai de six mois à compter du terme des marchés ou accords-cadres passés dans le cadre de la convention actuelle.

La commune de CHENEREILLES], au regard de ses propres besoins, a en effet un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes,

Etant précisé que la commune sera systématiquement amenée à confirmer son engagement à l'occasion du lancement de chaque marché ou accord-cadre passé dans le cadre du groupement pour ses différents besoins.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la ré-adhésion de la commune au groupement d'achat pour la fourniture d'électricité

Au vu de ces éléments et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal:

- Décide de l'adhésion de la commune au groupement de commandes précité.
- Approuve la convention constitutive du groupement de commandes jointe en annexe à la présente délibération.
- Autorise Monsieur le Maire à signer de la convention constitutive pour le compte de la commune.
- Prend acte des missions dévolues aux Membres Pilotes décrites au 5.2 de la convention constitutive et que le Membre Pilote de son département (ou le Membre Pilote auprès duquel il a été fait part du souhait d'adhésion au Groupement pour les membres dont le siège est localisé en dehors des départements des Membres Pilotes), ou par défaut le coordonnateur, demeure l'interlocuteur privilégié de la commune.
- Prend acte des missions dévolues au coordonnateur décrites au 4.2 de la convention constitutive et autorise notamment le coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune], et ce sans distinction de procédures.
- S'engage à régler les sommes dues aux titulaires des marchés retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget.
- Habilité le coordonnateur à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires des réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de la commune].

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération pour se prononcer sur l'adhésion des communes de Sint-Romain Les Atheux , de St Régis du Coin et de Jonzieux au SICCDE

Lors de la réunion du Samedi 13 Avril le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Capture des Carnivores Domestiques Errants a accepté les demandes d'adhésion des communes de St Romain les Atheux, de St Régis du Coin et de Jonzieux.

Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ces trois nouvelles adhésions.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- Approuve l'adhésion des communes de St Romain Les Atheux, de St Régis du Coin et de Jonzieux.

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération pour signer une convention avec l'ACAMA du Mazet St Voy pour le trappage des chats errants afin de procéder à une campagne de stérilisation

La Fondation Brigitte Bardot a octroyé une aide financière d'un montant de 80€TTC par femelle et pour 8 femelles. Un devis a été demandé au cabinet vétérinaire du Haut –Lignon dont le montant s'élève à 1000 € TTC. Lors du conseil municipal du 6 Mars 2024 les villages de Flaviac, Lavalette, le bourg de CHENEREILLES ont été évoqués pour la mise en place de pièges.

Le piégeage sera effectué par l'association ACAMA pour un montant de 200 € TTC . Pour cela il convient d'autoriser Mr Le Maire à signer ladite convention.

Afin d'anticiper la campagne il conviendra de prendre un arrêté pour fixer les jours et horaires de trappage quinze jours avant le début de la campagne.

Après avoir délibéré le conseil municipal,

- autorise Monsieur Le Maire à signer la convention avec l'ACAMA

POUR 6

CONTRE 0

ABSTENTION : 0

Questions diverses

Projet faisabilité restaurant :

A la suite de la rencontre avec le porteur de projet, Monsieur Le Maire présente les modifications qui ont été apportées sur le projet de réhabilitation du bâtiment. Une réunion avec INGE 43 est prévue le Mercredi 29 Mai à 14H30 en Mairie

Elections européennes

Les élections se dérouleront de 8H à 18H le 9 juin 2024 Salle polyvalente. Un tour de rôle a été établi selon vos disponibilités

Animation SISMAE

Le Vendredi 18 Octobre et samedi 19 Octobre 2024 se déroulera le Festival « Les rivières insolentes » organisé par l'association SISMAE à CHENEREILLES.

Le vendredi soir sera proposé une soirée moules frites suivi d'un « quizz sur la moule perlière du Lignon »

Il a été proposé aux associations qui le souhaitent de co organiser avec l'aide de l'association SISMAE le repas moules frites. La recette reviendrait à l'association ou les associations qui se portera (ont) volontaire(s). Une friteuse pro serait mise à disposition.

Le samedi en journée : stands, explore game, projection, jeux, animations zones humides & biodiversité (3/4h), arbres & forêt (1,5h) et éventuellement organisation d'une petite randonnée naturaliste dans les gorges du Mousse (3h) ;

et en fin d'après- midi et soirée, food truck, "ciné débat films de rivières" sur le thème de la destruction de grands barrages en Amérique du nord et peut-être un petit spectacle surprise

Jeudi 23 mai à 15H : rencontre avec Monseigneur L'Evêque Célébration messe

15H45 : rencontre avec les élus

Pour infos : 2 juin 2024 marché aux plantes et aux fleurs 8h -17h

27 octobre : Foire aux plantes

Date de la prochaine réunion du CM : 3 juillet 2024